

CONTACTEZ-NOUS

Pôle formation
de Cheops

47 rue oudiné - 75013 PARIS

01 44 23 76 06 ou 01 44 23 59 20

corinne.monceau@cheops-ops.org

www.cheops-formation.org

TROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

Cheops, conseil national
handicap et emploi des
OPS



Développer
une expertise
dans le champ
du handicap

Pour un monde professionnel


INCLUSIF



**PARCOURS DE
FORMATION
CERTIFIANT**

Handicap, favoriser l'accès
et le maintien dans l'emploi
des personnes en situation
de handicap

LE PÔLE FORMATION

*Inscrit au répertoire spécifique
RS6000*

et éligible au CPF

ORGANISATION DU PARCOURS

OBJECTIFS

Développer un solide socle de connaissances des différentes typologies de handicap, et une analyse fine de la construction du processus de handicap en interaction avec l'environnement - Identifier l'impact du handicap sur l'employabilité et définir les compensations possibles - Connaître le réseau d'acteurs internes et externes à mobiliser - Mieux comprendre les troubles, le handicap, pour mieux communiquer avec les personnes concernées et les parties prenantes du projet professionnel - Identifier et sensibiliser l'entreprise aux facteurs de réussite de l'intégration de la personne dans un collectif de travail.

DÉLAIS

Le parcours doit se réaliser sur une durée maximale de 2 ans

CONTENU



6 modules en présentiel



2 classes virtuelles

Handicap psychique et emploi 21h

Handicap mental et emploi 14h

Handicaps spécifiques et emploi 21h

Déficiences motrices, maladies invalidantes et emploi 21h

Autisme et emploi 14h

Troubles dys et emploi 21h

Rédiger son récit d'expérience - 3h00

Préparer sa soutenance orale - 2h00



Un parcours de 122h de formation : 112h de formation présentielle 10h de formation distancielle



Un parcours connu et reconnu : 900 inscrits



Une pédagogie active et un accompagnement pour votre réussite de mars 24 à décembre 24 : 15 jurys 61 candidats - 57 lauréats, 4 rattrapages



Un vivier de 15 formateurs experts dédiés



Une assistante formation et un conseiller pédagogique à votre écoute



Une valorisation de votre expérience professionnelle



Une reconnaissance des compétences dans le champ du handicap à mettre en valeur auprès des employeurs

EVALUATION

Contrôle continu de vos connaissances via des questionnaires à chaque fin de module Rédaction et soutenance orale d'un récit d'expérience

COÛT ET FINANCEMENT

Eligible au CPF

Contactez- nous pour obtenir un devis

LE PÔLE FORMATION